



**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 2017 à 20h00  
Convocation du 24 février 2017**

**PRÉSENTS** : LEMIRE Jean André, BÉTES Françoise, Christian PATROUILLEAU  
DAUBANES Stéphanie, COUSSILLAN Clarisse, ROBERT Amandine, NAPIAS Jean-Christophe,  
ROUSSEIL Leslie, BLANC Agnès, BANOS Guillaume.

**ABSENTS excusés** : MONTIGNAC Nicolas, HOLCHER Arnaud, FERNANDEZ Natacha  
CHAMPION Christophe.

**Secrétaire de séance** : ROBERT Amandine

Le compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

**Règlement intérieur des accueils périscolaires : Délibération 05/2017 (unanimité)**

Monsieur le Maire indique qu'on entend par accueils périscolaires : garderie du matin et du soir, restauration et pause méridienne, TAPs, accueil du mercredi. Il rappelle que les temps d'accueils périscolaires (hors TAPs) ne sont pas des services obligatoires.

Les comportements ayant évolué ces dernières années il est nécessaire d'établir un règlement intérieur. Il a pour objet de codifier les rapports. C'est un ensemble de règles et d'usages instituant un cadre précis dans lequel chacun se doit mutuellement respect et attention.

Mme BETES, adjointe au Maire, a préparé un projet avec la participation d'un groupe de travail d'élus et du secrétariat de Mairie. Elle en fait lecture et quelques modifications sont apportées en séance. Il sera mis en ligne sur le site internet de la commune, affiché, signé par les parents d'élèves voulant bénéficier d'au moins un des accueils et distribué sous la forme d'un livret.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : Délibération 06/2017 (unanimité)**

M. LEMIRE présente le compte administratif 2016. Il laisse apparaître pour l'exercice 2016 :

Un excédent de fonctionnement de 83 495,44€ (recettes 518 122,20 €, dépenses 4346 26,76€) et un déficit d'investissement de - 90 289,63€ (recettes 29 782,09 €, dépenses 120 071,72 €).

En tenant compte des reports de 2015 l'excédent global 2016 cumulé est donc de 171 397,83 €

Après quelques questions et réponses apportées, le compte administratif est adopté à l'unanimité sous la présidence de Mme BÉTÈS Françoise, 1ère adjointe au Maire.

**VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 : Délibération 07/2017 (unanimité)**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif pour l'exercice 2016 ;

Il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte de gestion 2016 de Monsieur le Trésorier Municipale de Castres Gironde, qui présente des résultats concordants avec ceux du compte administratif de l'ordonnateur ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour l'exercice 2016,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

1° **déclare** que les comptes de gestion dressés par Monsieur Le Comptable assignataire pour l'exercice 2016, visés et certifiés conformes par Monsieur le Maire d'Isle Saint Georges, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part ;

2° **approuve** à l'unanimité de ce fait le compte de gestion pour 2016.

**Affectation des résultats 2016 : Délibération 08/2017 (unanimité)**

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 7 851,45 €		- 90 289,63 €	80 200,00 € 10 000,00 €	70 200,00 €	- 168 341,08 €
FONCT	196 589,46 €	10 545,99 €	83 495,44 €			269 538,91 €



## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 2017 à 20h00

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,		
Décide d'affecter le résultat comme suit :		
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016</b>		269 538,91 €
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		168 341,08 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		101 197,83 €
Total affecté au c/ 1068 :		168 341,08 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016</b>		
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement		
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2016 A REPENDRE ( LIGNE 001)</b>		- 98 141,08

### INFORMATIONS DIVERSES

#### **Groupes de travail pour les projets en cours**

*Projet circuit de découverte piloté par Christophe CHAMPION* : 4 sous-groupes de travail ont été constitués (itinéraires, économie locale, historique village, panneaux d'informations).

*Projets en cours pilotés par Françoise BETES* : Réflexion sur les manifestations communales (internes et publiques), la politique sociale scolaire et périscolaire, l'aide aux associations : à finaliser pour le conseil d'avril, réunion programmée le 8/03/17.

*Projet jardins partagés* : réflexions en cours.

*Investissements piloté par Christian PATROUILLEAU* : finaliser 2017, préparer 2018, mettre en place plan prévisionnel jusqu'à 2020.

#### **Dossier Incendie et travaux complexe gravettes**

Le Dossier de permis de construire est en cours d'élaboration.

Le bureau de Contrôle sécurité retenu est VERITAS.

Fin de séance 21h